

## Compte-rendu du Conseil Communautaire du 5 juin 2014 réuni sous la présidence de Francis LECLERC

(faisant suite à la réunion préparatoire du Bureau le 03/06/14)

30 titulaires présents, 6 pouvoirs et 4 suppléants sans voix délibérative

- **A titre exceptionnel, le Président propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour :**
- Fixation de la rémunération en Contrat Engagement Educatif des animateurs titulaires du BAFA

Le conseil accepte à l'unanimité que ce point sera traité dans la partie enfance jeunesse.

- **Répartition des domaines d'action entre les Vice-présidents et le président** (Voir annexe I)

Après un travail de concertation avec les vice-présidents, la répartition des attributions a été établie selon la fiche en annexe de ce compte rendu. Les domaines pris en charge par chacun ne correspondent pas forcément à des groupes de compétences statutaires complets, ce qui justifie a posteriori la pertinence d'un travail préalable à ces attributions.

Chaque vice-président présente à l'assemblée ses attributions.

- **Proposition de mise en place des commissions thématiques** (Voir annexe II)

La liste des commissions thématiques proposées est portée à connaissance du conseil communautaire. Elle pourrait être évolutive selon les besoins et les suggestions d'élus. L'inscription est dès à présent possible pour les conseillers communautaires. Dans un second temps, il sera également proposé aux conseillers municipaux des communes membres d'y participer ainsi qu'à des personnes non élues mais qualifiées de « personnes ressources » compte tenu de leur motivation ou de leur connaissance d'un sujet.

**Point d'information et d'échanges ne donnant pas lieu à un vote**

### 1 - Objet : **Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à EPAMA**

Eddy Laurent, Vice-président chargé des cours d'eau a vocation à représenter la CC-VOID au sein d'EPAMA. Sa candidature est donc proposée.

**Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36**

Il est donc désigné à l'unanimité délégué titulaire.

Un appel à candidature est à faire également pour un suppléant.

Alain Gaucher est candidat.

**Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36**

Il est donc désigné à l'unanimité délégué suppléant.

### 2 - Objet : **EMA CC-Void - Ecole de Musique et des Arts**

**Adoption de la grille de redevance fractionnée 2014/2015** (Voir annexe III)

Le président rappelle les principes retenus antérieurement pour la construction de cette grille tarifaire :

- Objectif d'une participation des familles à hauteur de 50% de la masse salariale de l'équipe pédagogique
- Redevance augmentée de 20 % pour les adultes et de 20 % pour les habitants hors CC-Void non contribuables sur le territoire
- Remise de 20% pour deux inscrits en parcours musicien ou cycle de sensibilisation d'un même foyer

- Remise de 30% pour trois inscrits en parcours musicien ou cycle de sensibilisation d'un même foyer
- Application d'un barème d'abattement de 10 à 50% selon les ressources des foyers (revenu fiscal de référence/nbre de part)
- Ateliers collectifs d'une heure pour six participants et plus
- Parcours musicien (formation complète) :
  - cours individuel 30' + 1 H de formation musicale en groupe
  - cours individuel 45' pour les adultes et jeunes élèves de troisième cycle
  - pratique d'ensemble encouragée par une inscription gratuite aux orchestre et chorales

Propositions de modification de la grille pour l'année 2014/2015 :

- passage de 15 à 16 € pour les ateliers collectifs d'une heure
- passage de 59 à 61 € pour le parcours musicien
- apparition d'un atelier « Musique assistée par ordinateur »
- Fixation d'une redevance préparation de l'option musique au bac
- Passage de 18 à 20 € de l'atelier musiques actuelles (2 H)
- Passage de 15 à 18 € des ateliers arts graphiques et théâtre (1 H 30)
- Apparition d'une modulation tarifaire pour un nombre de participant inférieur à 6 pour les ateliers collectifs
- Redevance annuelle fractionnée en dix paiements, fixée sur la base de 32 séances minimum dans l'année

**La grille tarifaire ainsi présentée est adoptée à l'unanimité.**

**Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36**

**3 - Objet :  = Ecole de Musique et des Arts**

**Ouverture des postes d'enseignement**

L'EMA fonctionne actuellement avec 64 h d'enseignement hebdomadaire. Il est proposé de reconduire le même volume avec un ajustement éventuel à la rentrée en fonction des inscriptions. Pour les postes occupés par des personnes en CDD, Il est proposé leur réouverture.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36**

**4 - Objet : Fixation de la rémunération en Contrat Engagement Educatif des animateurs titulaires du BAFA**

La rémunération actuelle est de 38€ brut/jour, ce qui semble insuffisant pour motiver et fidéliser les animateurs(*trices*) du territoire dont nous avons besoin pour faire fonctionner nos accueils de loisirs. Sachant que le SMIC actuel est de 67.41€ brut /jour, nous vous proposons une évolution intermédiaire pour ces CEE à 50 € brut/jour.

**Vote : Abstention 1 Contre 1 Pour 34**

**5 - Objet : Tarifification 2014-2015 des dispositifs Vibr'Anim 3 – 11 ans**

Il vous est proposé de conserver les principes suivants :

- inscription à la semaine uniquement pour les vacances d'été
- inscription possible en cas de places restantes pour les journées exceptionnelles
- Inscription possible à la journée ou ½ journée pendant les autres périodes de vacances

Modifications apportées :

- Modulation des tarifs dans 3 tranches de quotient familial au lieu de 5, en raison des changements de la CAF
- Evolution de 2.60 à 3.10€/ semaine selon les tranches de QF uniquement pour les prix à la semaine, pas de changement pour les prix de journée et ½ journée

**Tarifs 2014-2015**  
**Vibr'anim 3-11 ans :**

Tarifs Vibr'Anim 3-11		VACANCES D'ETE		
Inscriptions possibles à la :	QF inférieur à 400 €	QF entre 401 € et 700 €	QF supérieur à 701 €	
Semaine	37.00 €	41.00 €	45.00 €	
Semaine avec repas	55.00 €	59.00 €	63.00 €	
Journée exceptionnelle (sortie ou activité spécifique)	19,00 €	22.00 €	25,00 €	
Sortie extérieure (repas tiré du sac)	10,50 €	11.00 €	11,20 €	
Repas ponctuel	5,00 €	5,00 €	5,00 €	

Tarifs Vibr'Anim 3-11		PETITES VACANCES		
Inscriptions possibles à la :	QF inférieur à 400 €	QF entre 401 € et 700 €	QF supérieur à 701 €	
½ journée	4,70 €	5,30 €	5,90 €	
½ journée avec repas	9,20 €	9,80 €	10,40 €	
Journée	7,90 €	8,90 €	9,90 €	
Journée avec repas	12,40 €	13,40 €	14,40 €	
Semaine	37.00 €	41.00 €	45.00 €	
Semaine avec repas	55.00 €	59.00 €	63.00 €	
Repas en + ou en -	5,00 €	5,00 €	5,00 €	
Journée exceptionnelle (sortie ou activité spécifique)	19,00 €	22.00 €	25,00 €	
Sortie extérieure (repas tiré du sac)	10,50 €	11.00 €	11,20 €	

Tarifs Vibr'Anim 3-11		JOURNEE D'ACTIVITES (mercredis, samedis,...)		
Inscriptions possibles à la :	QF inférieur à 400 €	QF entre 401 à 700 €	QF supérieur à 701 €	
½ journée	3,40 €	3,90 €	4,40 €	
½ journée avec repas	7,90 €	8.40 €	8,90 €	
Journée	6,40 €	7.40 €	8,40 €	
Journée avec repas	10,90 €	11,90 €	12,90 €	

Le supplément pour les journées ou demi-journée concernées par des activités artistiques ou spécifiques pourrait rester inchangé :

- Catégorie B : + 5 €
- Catégorie C : + 8 €

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36**

## 6 - Objet : Tarification 2014-2015 des dispositifs Vibr'Anim 11-15 et 15-18 ans

Il vous est proposé l'organisation suivante pour 2014/2015 :

- Chantiers jeunes de 3 jours du lundi au mercredi gratuits et donnant droit à une journée d'activité le jeudi avec soirée et une sortie le vendredi
- Camps de 5 jours sur des sites de loisirs avec une tarification adaptée aux nouvelles tranches et tenant compte de la diminution de valeur des bons caf pour les camps
- Abandon des activités à la ½ journée avec 2 circuits de bus quotidien
- Journée complète d'activité le jeudi avec circuit de bus le matin suivie de la soirée.
- Sortie ou activité exceptionnelle le vendredi avec circuit de bus par secteur

### Tarifs 2014 – 2015 Vibr'anim 11-15 ans et 15-18 ans

Tarifs Vibr'Anim 11-15 et 15-18			
	QF inférieur à 400 €	QF entre 401 € et 700 €	QF supérieur à 701 €
Passeport 1 journée	5.50 €	6.00 €	6.20 €
Passeport 1 journée avec repas	10.50 €	11.00 €	11.20 €
Soirée avec buffet	5,00 €	5.50 €	6.00 €
Soirée sans buffet	2,50 €	2.75 €	3.00 €
Journée exceptionnelle (sortie ou activité spécifique)	19,00 €	22.00 €	25,00 €
Sortie extérieure (repas tiré du sac)	10,50 €	11.00 €	11,20 €
camp (par 24h)	13.00 €	15.00 €	17,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.

Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36

## 7 - Objet : Tarification 2014-2015 des services périscolaires

En 2013, le tarif de l'accueil périscolaire est passé de 1 € à 1.50€, il n'est pas proposé de modification pour cette année.

Pour le repas du midi, il est proposé une évolution de 3.80 € à 3.90€.

Il est proposé de supprimé la distinction de tarifs entre la fréquentation régulière et la fréquentation ponctuelle qui est source d'ambiguïté lors de la facturation.

### Tarifs 2014 – 2015 Services périscolaires

ACCUEIL PERISCOLAIRE				Repas Adulte sur site de restauration scolaire prix unitaire
	QF inférieur à 400 €	QF entre 401 € et 700 €	QF supérieur à 701 €	
Accueil du matin (forfait)	1,30 €	1,40 €	1,50 €	
Restauration scolaire	3,90 €	3,90 €	3,90 €	5,10 €
Accueil du soir (par heure)	1,30 €	1,40 €	1,50 €	

Vote : Abstention 2 Contre 0 Pour 34

## **8 - Objet : Organisation des activités péri-éducatives pour la rentrée 2014/2015**

(Voir annexe IV)

Lors de mise en place des APE en 2013, le souhait de la **CC-Void** était d'aboutir à une articulation des différents sites grâce à deux temps courts de début d'après midi et deux temps longs de fin d'après midi. Cette formule avait pour avantage de ne pas modifier les amplitudes horaires en vigueur. D'autre part, cela semblait la seule solution pour disposer des ressources humaines suffisantes. Cette organisation n'ayant pas pu se réaliser, il vous est proposé de modifier les temps d'APE à la rentrée pour être plus sûr de disposer d'un encadrement suffisant pour des activités bénéfiques aux enfants. Le but est également de disposer de directions partagées entre plusieurs sites.

### **Comme nous l'avions pressenti l'an passé, seuls deux temps péri-éducatifs de fin d'après-midi par site sont possibles.**

**Par contre, nous disposons des moyens humains pour continuer à gérer les temps d'APE de début d'après midi sur les sites ou les horaires scolaires le permettent.**

La démarche actuelle de la **CC-Void** n'a pas consisté à solliciter une nouvelle fois les changements d'horaires scolaires qui ne sont pas de notre ressort, toutefois, les sites de Sorcy St-Martin et Pagny sur Meuse viennent de choisir de les adapter.

Chaque site disposerait ainsi de deux fois une heure d'APE(*gratuit*) en fin après midi et pour les 2 autres jours, l'accueil des enfants pourrait se faire selon le souhait ou le besoin des familles dans le cadre du service périscolaire (*payant*).

Les horaires de bus seraient fixés après les temps d'APE par contre, ils nécessitent d'être fixés avant le temps périscolaire les jours sans APE pour ne pas contraindre les familles à l'inscription à un service payant.

Dans cette configuration, l'organisation sera celle présentée dans le tableau en annexe.

### **Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36**

## **9 - Objet : Marché de restauration scolaire et Vibr'Anim**

Il est proposé d'autoriser le Président à lancer une consultation :

- Procédure : Marché à procédure adaptée (MAPA)
- Durée du marché : du 01/09/2014 au 05/07/2015
- Allotissement : lot unique (5 sites périscolaire + Multi accueil petite enfance)
- Objet : fourniture et livraison de repas

Après analyse des offres et classement selon les critères de jugement prévus au règlement de consultation, le président est autorisé à attribuer le marché et signer les contrats avec l'entreprise attributaire.

D'autre part, le président est autorisé à signé un avenant au marché en cours pour la période du 05/07/14 au 31/08/14.

### **Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36**

## **10 - Objet : Fixation du tarif horaire des prestations techniques**

Depuis 2002, l'intercommunalité dispose d'une équipe de personnel technique intervenant au profit de sept communes et de la **CC-Void**. Il s'agit de prestations techniques faisant l'objet d'une facturation aux utilisateurs sur la base d'un prix horaire.

Le tarif actuel de 15.95€/heure travaillée est en vigueur depuis mai 2011.

Les coûts rapportés aux 1607 H réalisées par chacun des 2 agents font apparaître désormais un prix de revient de 16.30€

La proposition est d'adopter un nouveau tarif à 16.50€.

Une régularisation annuelle en plus ou en moins étant quoiqu'il en soit effectuée.

### **Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36**

**11 - Objet : Autorisation de recrutement d'agents contractuels (non titulaires)**

Une délibération antérieure autorisait le président à recruter des agents contractuels pour faire face à :

- des remplacements
- des besoins ponctuels ou saisonniers
- des surcroûts d'activités

Celle-ci ne concernait que les filières administrative, technique et culturelle.

Compte tenu des nouvelles compétences exercées par la **CC-Void**, il convient d'étendre cette possibilité aux filières médico-social et animation.

Il est donc proposé d'autoriser le président à ces recrutements pour tous les cadres d'emploi et toutes les filières.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36**

**12 - Objet : Adhésion à l'association des Communauté de Communes de Meuse**

La **CC-Void** avait adhérer en 2011 à l'association des Communautés de communes de Meuse.

Le président explique l'intérêt de participer à cette structure de concertation et de mise en commun d'expérience d'administration territoriale.

Il propose de renouveler l'adhésion par le versement de la cotisation.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 36**

Compte rendu du conseil communautaire du mardi 05 Juin 2014

Fait le 15 Juin 2014

Le Président : Francis LECLERC



## **Annexe I**

### **Répartition des domaines d'action de la CC-Void Entre les Vice-présidents et le Président**

#### **Jean-Pierre Mazzier : *Gestion des déchets – Santé – Personnes âgées***

- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Contrat local de santé (réflexion à venir)
- Relation avec les associations locales visant à développer des services de proximité à la population de personnes âgées , notamment l'instance locale de coordination gérontologique (ILCG), l'aide à domicile en milieu rural (ADMR)...
- Atelier Senior d'initiation et de perfectionnement aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- Aide à la mobilité des personnes sans moyen de déplacement

#### **Sylvie Rochon : *Tourisme et habitat***

- Identification et balisage de sentiers pédestres
- Projet de parcours ludiques et pédagogiques dans les vergers conservatoires : arbres, fruits et biodiversité
- Opérations d'amélioration de l'habitat (OPAH et PIG)

#### **Julia Godier : *Enfance et jeunesse***

- Petite Enfance : RAPE + MAM +SMAPE
- Animations jeunesse
- Services périscolaires et activités péri-éducatives
- Transports scolaires : *déplacement piscine et gymnase + sorties pédagogiques*
- Emploi et insertion : *relation avec la mission locale...*

#### **Eddy Laurent : *Cours d'eau - Commission d'accessibilité – Urbanisme – Contrats de maintenance et d'accès aux réseaux – Groupements d'achat***

- Gestion des cours d'eau
- Commission d'accessibilité et rapport annuel
- Coordination des documents d'urbanisme
- Contrats de maintenance et d'accès aux réseaux
- Groupements d'achat

#### **Francis Leclerc : *Administration générale – Finances – Ressources humaines – Culture – Milieux naturels et biodiversité – Communication – Economie – Aménagement numérique – Relations intercommunautaires et Schéma de cohérence territoriale***

#### **Pilotage collégial : *Schéma de mutualisation des services Communes/CC-Void***

Annexe II

**Proposition de mise en place des commissions thématiques de la CC-Void**

I - Groupe de compétences : **Aménagement de l'espace**

- Commission « **Aménagement numérique – Très haut débit** »
- Commission **d'accessibilité aux bâtiments et espaces publics**
- Commission **Urbanisme**

II - Groupe de compétences : **Action de développement économique**

- Commission « **Développement économique** »

III - Groupe de compétences : **Protection et mise en valeur de l'environnement**

- Commission « **Gestion des déchets** »
- Commission « **Gestion des cours d'eau** »
- Commission « **Milieus naturels et biodiversité** »

IV - Groupe de compétences : **Politique du logement et du cadre de vie**

- Commission « **Habitat et cadre de vie** »

V - Groupe de compétences : **Vie sociale**

- Commission « **Enfance et jeunesse** »
- Commission « **Services aux personnes âgées** »
- Commission « **Contrat local de santé** »
- Commission « **Tourisme** »
- Commission « **Culture** »

**Fonctionnement général**

- Commission des **finances**
- Commission « **Communication** »
- Commission « **Schéma de mutualisation des services** »
- Commission « **Groupement d'achat** »

➤ Commissions de **marchés à procédures adaptées (MAPA)** : Les commissions MAPA ne sont pas obligatoires. En cas d'institution, leur composition est donc libre. Il est proposé que les commissions thématiques correspondantes au marché à passer tiennent lieu de commission MAPA.

➤ Commissions **d'Appel d'Offre** : En cas de marchés atteignant les seuils de passation en procédure formalisée, il est proposé de désigner une CAO spécifique au projet dont les membres émaneraient préférentiellement de la commission thématique correspondante.



Annexe III : **Redevance fractionnée de l' Ecole de Musique et des Arts - EMA** CC-Void  
*Activités organisées sur la base de 32 séances minimum dans l'année*

**EMA** CC-Void - Année 2014 - 2015

Délibération du conseil communautaire du 05/06/2014

**Inscription à l'année \***  
**Redevance fractionnée 2014/2015**  
 Montants unitaires des  
 10 paiements / an

**Activités Musicales**

<b>Cycle de sensibilisation</b> ( 6 participants minimum)		<b>Habitants de la CC-Void</b>		<b>Habitants hors CC-Void</b>	
		<b>Jeunes**</b>	<b>Adultes</b>	<b>Jeunes**</b>	<b>Adultes</b>
<b>Eveil musical</b>		16.00		19.20	
<b>Découverte musicale</b>		24.00		28.80	
<b>Parcours Musicien</b> (pratique instrumentale +formation musicale) <b>Alto, accordéon, batterie, clarinette, flûte traversière, guitare, guitare électrique, percussions, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle et chant</b>					
1 inscrit		61.00	73.20	73.20	87.84
2 inscrits	<i>parcours musicien</i>	48.80	58.56	58.56	
3 inscrits	<i>ou cycle de sensibilisation</i>	42.70	51.24	51.24	
<b>Pratique d'ensemble</b> ( 6 participants minimum) <i>Pour les inscrits à un parcours musicien, la participation à un atelier collectif est encouragée et l'inscription est gratuite</i>					
<b>Atelier chant</b> (enfants à partir de 8 ans)		16.00		19.20	
<b>Chorales ados-adultes</b>		16.00	16.00	19.20	19.20
<b>Orchestre à vent, Orchestre à cordes, ...</b>		16.00	19.20	19.20	23.04
<b>Musiques Actuelles - grand ensemble - Atelier de 2 H</b>		20.00	24.00	24.00	28.80
<b>Autres activités musicales collectives</b>					
<b>Théâtre musical</b>	<i>6 musiciens et plus</i>	16.00	19.20	19.20	23.04
	<i>4 à 5 musiciens</i>	24.00	28.80	28.80	34.56
<b>Musique assistée par ordinateur (MAO)</b>	<i>6 musiciens et plus</i>	16.00	19.20	19.20	23.04
	<i>4 à 5 musiciens</i>	24.00	28.80	28.80	34.56
<b>Préparation option musique au Baccalauréat - 2 H</b> (1 session = 10 séances = 3 redevances)	<i>6 musiciens et plus</i>	20.00	24.00	24.00	28.80
	<i>4 à 5 musiciens</i>	24.00	28.80	28.80	34.56
<b>COMBO</b> musiques actuelles petits ensembles (1 Combo = 7 séances = 2 redevances)	<i>4 musiciens et plus</i>	20.00	24.00	24.00	28.80
	<i>3 musiciens</i>	27.00	32.40	27.00	32.40
<b>Location d'instrument</b>		10.00	12.00	12.00	14.40
<b>Autres activités artistiques</b>					
<b>Atelier Théâtre - 1 H 30</b>	<i>6 comédiens et plus</i>	18.00	21.60	21.60	25.92
	<i>4 à 5 comédiens</i>	24.00	28.80	28.80	34.56
<b>Atelier Arts Graphiques - 1 H 30</b>		18.00	21.60	21.60	25.92

\* **Inscription à l'année** : sauf Combo et session préparation Bac

\*\* **jeunes** : enfants, ados et jeunes adultes étudiants ou demandeurs d'emploi

**Barème d'abattement selon les ressources des foyers**

(pour les élèves enfants et adultes habitants de la CC-Void)

<b>Revenu fiscal de référence/part</b>	<b>Abattement sur les tarifs</b>
< 5 118€	50%
de 5 119 à 5 756 €	40%
de 5 757 à 6 396 €	30%
de 6 397 à 7 038 €	20%
de 7 039 à 7 677 €	10%
≥ 7 678 €	0%

**Pour savoir si vous pouvez en bénéficier :**

- Relevez votre **revenu fiscal de référence** sur votre avis d'imposition sur le revenu 2013
- Divisez-le par votre **nombre de part**
- Reportez-vous au barème ci-après pour connaître le tarif dont vous pouvez bénéficier

**Annexe IV : CC-Void - rentrée septembre 2014-2015**  
**Nouvelle organisation des Activités péri-éducatives**

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
<b>Site de St Aubin sur Aire - CC-Void</b>	13h30/14h30 APE	13h30/15h30 enseignement	13H30/16H30 enseignement	13h30/15h30 enseignement
	14H30/16H30 enseignement	15h30/16h30 APE	14H30/16H30 enseignement	15h30/16h30 APE

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
<b>Site des Cytises - CC-Void</b>		13h15/15h15 enseignement	13H15/13h45 APE	13h15/15h15 enseignement
	13h45/16h15 enseignement	15H15/16h15 APE	13h45/16h15 enseignement	15h15/16h15 APE

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
<b>Site Maternelle à Pagny sur Meuse - CC-Void</b>	13H30/15H30 enseignement		13H30/15H30 enseignement	
	15H30/16H30 Accueil périscolaire		15H30/16H30 APE	

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
<b>Site élémentaire à Pagny sur Meuse - CC-Void</b>	13H30/15H30 enseignement		13H30/15H30 enseignement	
	15H20/16H20 Accueil périscolaire		15H20/16H20 APE	

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
<b>Site de Sorcy St-Martin - CC-Void</b>	13h30/15h30		13h30/15h30	
	enseignement			
	15h30/16h30 APE	15h30/16h30 Périscolaire	15h30/16h30 APE	15h30/16h30 Périscolaire

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
<b>Site Maternelle à Void-Vacon - CC-Void</b>	8h30/12h00		8h30/11h30	8h30/12h00	
	13h45/15h25 enseignement			13h45/15h25 enseignement	
	15H25/16H25 APE			15H25/16H25 Accueil périscolaire	

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
<b>Site élémentaire à Void-Vacon - CC-Void</b>	8h30/12h00		8h30/11h30	8h30/12h00	
	13h45/15h30 enseignement			13h45/15h30 enseignement	
	15H30/16H30 APE			15H30/16H30 Accueil périscolaire	